

GRECE



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Date de mise à jour : 6 mai 2010

Données générales



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Superficie : 131 957 km²

Capitale : Athènes

Monnaie : euro

Langue : grecque

Population : 11 245 957 habitants

+ 15 millions de touristes par an

Infrastructures :

- **Routes :** Réseau routier couvrant le territoire dont les autoroutes Egnatia, (680 km), Patras-Athènes-Thessalonique-Bulgarie (774 km dont le Pont Rion-Antirion) et le périphérique d'Athènes.

- **Maritime :** 1^{re} flotte mondiale avec plus de 4000 navires et 1200 compagnies maritimes, 1300 ports dont 12 internationaux.

- **Réseau ferré** de 2500 km sur les axes Athènes-Thessalonique et Athènes – Péloponnèse.

- **Aéroports :** 40 aéroports dont 15 internationaux. Les plus fréquentés sont l'aéroport international d'Athènes, celui de Thessalonique et de Crète.

Données politiques

Type de régime







La Grèce est une **République parlementaire**. Depuis l'adoption de la Constitution du 11 juin 1975 (révisée le 6 mars 1986 puis le 6 avril 2001) la Grèce est une république unitaire. Le régime est de type **parlementaire monocaméral**. C'est une démocratie pluraliste. L'Eglise n'est pas séparée de l'Etat. Le pouvoir exécutif est détenu par le **Premier ministre** qui préside le conseil des ministres et dirige son action.

Les dernières et prochaines élections

Deux grands partis alternent au gouvernement : le plus ancien, la Nouvelle démocratie, fondée par Constantin Caramanlis, et le Parti socialiste (« PASOK ») fondé par Andréas Papandréou en 1974. Sont également représentés au Parlement : le Parti communiste (KKE), le parti d'extrême droite (LAOS) et la Coalition de la gauche radicale (Syriza).

Le PASOK a remporté les élections du 4 octobre 2009 et détient une majorité confortable de 160 députés qui lui donne les mains libres pour appliquer son programme de réformes et affronter la crise.

Résultats des élections législatives du 4 octobre 2009

	Pasok	43,92%	38,10	40,55	160
	Nouvelle Démocratie	33,48%	41,83	45,37	91
	Parti Communiste	7,54%	8,15	5,89	21
	Alame Orthodoxe Populaire-LAOS	5,63%	3,80	2,19	15
	Coalition radicale de Gauche-Syriza	4,60%	5,04	3,26	13
	Ecologistes	2,53%	1,05	1,79	0

Les principaux dirigeants

Le Président de la République est Carolos Papoulias depuis 2005. Son mandat a été renouvelé en février 2010. Depuis octobre 2009, le Premier ministre est Georges Papandréou (Pasok), fils du fondateur du parti. Le chef de l'opposition est Antonis Samaras (Nouvelle Démocratie).

Durée du mandat

L'Assemblée et le Premier ministre sont élus pour 4 ans.

Le Président est élu pour 5 ans (renouvelable une fois) par la majorité qualifiée des 3/5^e des députés (180 voix). Si, après deux tentatives, cette majorité n'est pas obtenue, le Parlement est dissout et une nouvelle assemblée est formée pouvant élire le Président à la majorité absolue (151 voix).

Données économiques 2009

Principaux indicateurs par pays

Indicateurs	Grèce (2009)	France (2009)
PIB	237 Mds EUR	1 932 Mds
Déficit public en % du PIB	13,6%	7,5%
Dette publique en % du PIB	115%	77,6%
PIB par habitant	17 598 EUR	30 000 EUR
Taux de croissance	-2%	-2,2%
Taux d'inflation	2,6%	0,1%
Taux de chômage	10,3%	10%

Sources : Commission Européenne, INSEE.

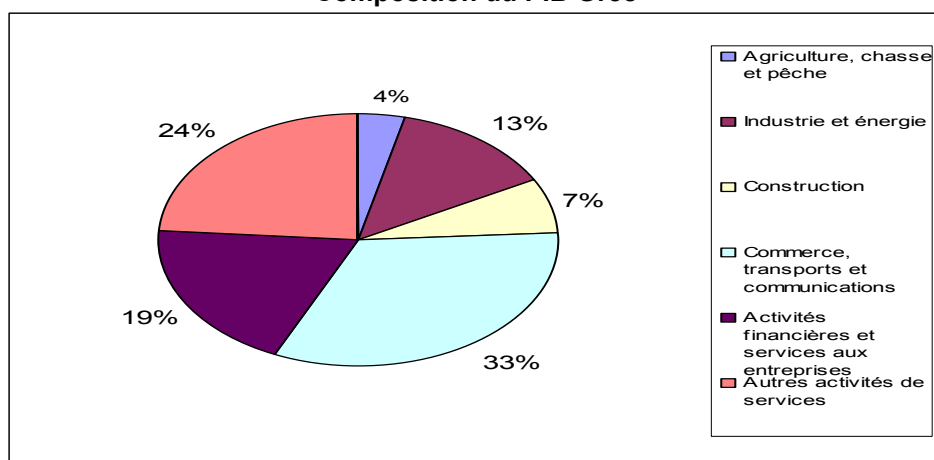
Situation économique et financière du pays

Une économie très orientée vers les services.

Le secteur tertiaire représente 75% du PIB, avec deux pôles d'excellence, la marine marchande (13,5 Mds EUR de revenus en 2009) et le tourisme (10,4 Mds EUR de revenus). La flotte de commerce sous contrôle des armateurs grecs est l'une des premières au monde.

L'industrie et la construction représentent le quart du PIB, avec une activité concentrée dans des secteurs où la Grèce dispose de ressources naturelles (aluminium) ou d'un important marché local et régional (ciment et raffinage pétrolier).

Composition du PIB Grec



La Grèce a été ces dernières années l'une des économies les plus dynamiques d'Europe, avec une croissance de plus de 4% par an en moyenne.

Sous l'effet de la crise financière internationale et du resserrement du crédit bancaire, la croissance s'est sensiblement ralentie à 2% en 2008 et le pays est entré en récession en 2009 (-2%). Les importations diminuent, parallèlement à la baisse de la demande intérieure. Par ailleurs, la contraction des échanges commerciaux internationaux et la dégradation de la compétitivité des produits grecs ont entraîné une chute significative des exportations de biens. Les exportations de services et les recettes de transport et du tourisme subissent également les effets de la crise internationale.

Toutefois, l'économie reste soutenue par les transferts communautaires : la Grèce reçoit chaque année de l'Union européenne l'équivalent de 2% environ de son PIB.

Lancement d'une procédure de déficit excessif contre la Grèce, difficultés budgétaires et activation d'un mécanisme européen de soutien financier

La Grèce fait l'objet depuis mars 2009 d'une procédure pour déficit excessif, lancé par la Commission européenne. Le programme de stabilité et de croissance soumis par le gouvernement grec en janvier 2010 et approuvé par Bruxelles en février va être appliqué sous étroite surveillance communautaire.

Une loi d'assainissement des finances publiques a été adoptée en mars 2010 pour permettre la bonne application du PSC. La réussite des objectifs reste subordonnée, sur le long terme, à l'aboutissement d'un certain nombre de réformes structurelles (lutte contre l'évasion fiscale, retraites, réforme du système éducatif, amélioration de la productivité du tissu économique, etc.).

Les difficultés rencontrées par le pays pour refinancer sa dette ont donné lieu à la mise en place d'un mécanisme européen (avec la participation du FMI), prévoyant l'octroi à la Grèce d'un prêt de 110 milliards d'euros, à 5% d'intérêt, assorti de mesures supplémentaires (baisse des salaires et hausse des taxes indirectes) permettant d'accélérer la consolidation budgétaire.

Politique fiscale du pays

Impôt sur les sociétés

Le taux d'imposition des sociétés est de 25% en 2010.

TVA

Le taux normal est passé à 21% en mars (il passera à 23% en juillet).

- un taux réduit, de 10 %, est appliqué aux biens de première nécessité (alimentation, produits agricoles, produits pharmaceutiques, courant électrique, transport, etc.) ; il passera à 11% en juillet.
- un taux de 5 % s'applique aux livres, journaux, périodiques et certaines activités culturelles (cinéma, théâtre) ; il passera à 5,5% en juillet
- des taux réduits s'appliquent dans les Cyclades et le Dodécanèse.

Réforme fiscale

Une réforme fiscale d'ampleur a été adoptée en avril 2010. Elle instaure notamment un barème fiscal unique, un nouveau système d'évaluation de signes extérieurs de richesse, restaure l'impôt sur les grandes fortunes immobilières, porte suppression de la plupart des allègements fiscaux, prévoit de nouvelles taxes exceptionnelles sur les bateaux et les voitures et impose les offshores et le patrimoine ecclésiastique. L'objectif est de réduire l'évasion fiscale évaluée à 25% du PIB. La loi prévoit, par ailleurs, des incitations sous forme d'allègements fiscaux, en faveur de l'emploi et de l'innovation.

Politique économique du pays

Le gouvernement s'est engagé à appliquer à la lettre son programme de stabilité et de croissance. Les mesures supplémentaires doivent permettre, en principe, de revenir à moyen terme à la discipline budgétaire et de restaurer la confiance des marchés. La réduction des rémunérations dans le secteur public (gel des salaires, suspension des recrutements et suppression des 13^{ème} et 14^{ème} mois) sera la principale source d'économie. La lutte contre le gaspillage est également au centre de la politique économique avec des suppressions de services et d'organismes publics, des regroupements de communes, etc. Par ailleurs, un projet de réforme du système des retraites prévoit le relèvement de l'âge de départ, des contre-incitations aux départs anticipés et un nouveau mode de calcul des pensions. L'ouverture des professions réglementées, la libération de certains marchés (cabotage), de nouvelles privatisations sont en attente.

L'augmentation des recettes proviendra essentiellement du relèvement de la TVA (deux augmentations en 2010) et taxes sur le tabac, l'alcool et les carburants (trois augmentations) et de l'imposition immobilière.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Accords multilatéraux

La Grèce fait partie de l'UE (zone euro), l'ONU, l'OCDE, le FMI, l'OTAN, l'Organisation pour la coopération économique des pays de la mer Noire (OSEP), l'Organisation Internationale de la Francophonie (depuis fin 2004).

Accords bilatéraux

La convention fiscale, signée le 21 août 1963, entre la France et la Grèce tend à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproques en matière d'impôt sur le revenu.

La Grèce a une relation économique et culturelle privilégiée avec Chypre avec laquelle elle a passé de nombreux accords d'investissements croisés.

Accords juridiques (convention de non double imposition, reconnaissance des sentences arbitrales)

La Grèce a passé des conventions de non double imposition avec une centaine de pays.

Des accords bilatéraux avec différents pays garantissent une protection réciproque des investissements.

Elle a ratifié en 1969 la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Enfin la Grèce a ratifié en 1962 la Convention de New York de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères.

Accords sociaux

La Grèce a ratifié de nombreuses conventions de l'OIT, les plus importantes concernant la liberté d'association et la protection du droit de s'organiser, le droit de négocier collectivement, les équivalences de rémunération, etc.

Accords économiques (OMC, MIGA...)

La Grèce applique la plupart des conventions et traités concernant la propriété industrielle et intellectuelle. Elle est signataire notamment des accords internationaux sur la protection des Droits Intellectuels dans le cadre de l'OMC, de la Convention de Paris sur la propriété Industrielle (OMPI), de l'Arrangement de la Haye sur le dépôt international des dessins et modèles industriels, de la Convention de Munich de 1973 sur le brevet européen (entrée en vigueur en décembre 2007), de la Convention de Luxembourg de 1975 instaurant le brevet communautaire, de la Convention de Berne de 1986 sur la protection des œuvres littéraires et artistiques et du traité de l'OMPI sur le droit d'auteur, adopté à Genève en 1996.

La Grèce fait partie de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA).

Commerce extérieur

Importations en année 2009 :

46 Mds EUR

Exportations en année 2009 :

15,3 Mds EUR

Poids de la France dans les importations du pays :

6% des importations de la Grèce

Etat des lieux du commerce extérieur

La Grèce est un marché structurellement importateur de biens et services

La balance commerciale accuse un déficit structurel élevé (30,7 milliards d'euros en 2009, selon la Banque de Grèce). Les recettes des services, qui proviennent notamment de la marine marchande (13,5 Mds EUR de recettes en 2009), du tourisme (10,4 Mds EUR de recettes en 2009) et des transferts (Fonds structurels européens), compensent en partie ce déficit au niveau de la balance des paiements courants.

La Grèce est un importateur important. Les machines outils et les équipements mécaniques détiennent la première place des produits importés (8,8% des importations), devant les produits pharmaceutiques (8,6%), les automobiles (8,4%), les équipements électriques (7%) et les produits pétroliers (4,5%)

La Grèce possède une capacité de raffinage excédentaire et les produits pétroliers raffinés viennent au premier rang de ses exportations (9,4%). Viennent ensuite les produits pharmaceutiques, les équipements électriques (câbles, matériel téléphonique), mécaniques (réfrigérateurs), plastiques et l'aluminium. Les exportations agricoles (préparations de légume, agrumes, tabac, produits d'aquaculture, huile d'olive) se sont élevées à 3,7 Mds EUR en 2009.

Le rang de la France et son évolution

La France était en 2009 le quatrième fournisseur de la Grèce, derrière l'Allemagne, l'Italie et la Chine et le neuvième dans l'agroalimentaire (source GTA). Les produits pharmaceutiques, les viandes et abats comestibles (qui représentent 47,4% de nos exportations agroalimentaires vers la Grèce), les appareils mécaniques, les voitures et le matériel électrique sont les principaux secteurs exportateurs.

Part de marché des principaux fournisseurs de la Grèce, 2007-2009

	2007	2008	2009
Le Monde	100,0	100,0	100,0
Allemagne	12,85	11,96	13,70
Italie	11,67	11,46	12,67
Chine	5,02	5,49	7,10
France	5,56	5,15	6,09
Pays-Bas	4,99	4,85	6,01
Corée du Sud	3,39	2,35	5,77
Belgique	3,83	3,52	4,33
Espagne	3,61	3,53	4,06
Royaume-Uni	3,60	3,24	3,84
États-Unis	2,27	2,71	3,09
Turquie	3,00	2,78	2,89

Source : GTA-2010

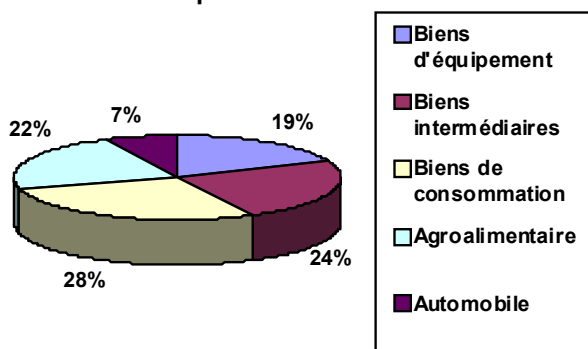
L'évolution des imports – exports entre les deux pays

Depuis 1999, l'excédent commercial français sur la Grèce se situe chaque année au-dessus de 2 Mds EUR. La Grèce absorbe un peu moins de 1% de nos exportations, mais, **avec un solde de 2,6 Mds EUR en 2009, représente le troisième excédent commercial de la France dans le monde**, derrière le Royaume Uni et l'EAU.

Notre commerce extérieur avec la Grèce n'a pas enregistré de chute brutale depuis la crise, grâce à la variété des exportations françaises.

Exportations vers la Grèce

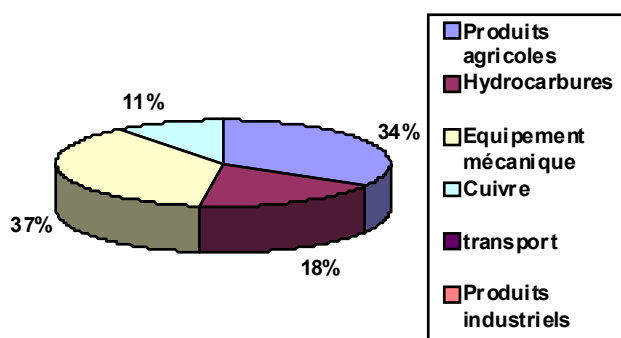
Ventilation des importations de la Grèce en provenance de France



Source : Douanes françaises

Importations depuis la Grèce

Ventilation des exportations de la Grèce vers la France



Source : Douanes françaises

Les secteurs porteurs et la présence française

Évolution du poids et de la place de l'offre française

En 2009, les principaux produits français d'exportation en Grèce ont été les produits pharmaceutiques et cosmétiques (395,6 MEUR), la viande de boucherie (346,45 MEUR), les machines, chaudières et engins mécaniques (178,26 M EUR), les automobiles (161,14 MEUR) et les produits électriques (156,21 MEUR).

	Premiers produits d'importation	Valeur	Part de marché Française
1	Produits pharmaceutiques et cosmétiques	395,61 M€	10,42%
2	Viande de boucherie et produits laitiers	346,45 M€	33,78%
3	Machines, chaudières, engins mécaniques	178,26 M€	4,60%
4	Automobiles, cycles	161,14 M€	4,44%
5	Matériel électrique	156,21 M€	5,12%

Source : GTA-2010

Évolution de ces secteurs (2009)

Les échanges bilatéraux entre la France et la Grèce ont connu une baisse de 17% en 2009 (à comparer à la baisse totale de 20,7% des importations de la Grèce). Les exportations françaises sont passées de 3,7 à 3,1 milliards €.

Hormis le secteur automobile, les autres postes -aéronautique, secteur pharmaceutique, industrie agroalimentaire et cosmétiques- résistent relativement bien à la crise. La viande de boucherie et produits d'abattage maintient ses bonnes performances.

Le matériel de transport enregistre des bons résultats grâce notamment à la construction aéronautique et spatiale.

Les investissements

	IDE français en Grèce (stocks)	IDE grecs en France (stocks)
En M EUR		
2006	3 210,8 (10,2% des IDE)	49,2 (0,3% des IDE)
2007	3 469 (9,6% des IDE)	42 (0,2% des IDE)
2008	2 290 (8% des IDE)	40 (0,15% des IDE)

Source : Banque de Grèce- novembre 2009.

Les investissements

Tendance - évolution

En dépit des lourdeurs de l'administration, des changements fréquents de la législation et du manque de transparence de certaines procédures (et notamment des contrôles fiscaux), les sociétés étrangères se montrent intéressées par la Grèce, du fait notamment des programmes de **partenariats privé public** et **des privatisations** : Olympic Air appartient depuis 2009 au groupe MIG (Marfin Investment Group) et l'opérateur des télécommunications (OTE) est contrôlé par Deutsche Telekom (première cession à un opérateur étranger d'une partie du capital et du management d'une entreprise publique). Les stations conteneurs des deux principaux ports du Pirée ont été cédées, en 2008, à des groupements chinois.

La Banque de Grèce a enregistré des flux entrants de 2,41 milliards d'euros en 2009 contre 3,47 milliards d'euros en 2008 et 1,4 milliard en 2007. Environ 95% de ces investissements provenaient de la zone euro.

Place de la France dans le pays

La France est devenue en 2006 un des **principaux investisseurs étrangers en Grèce** en flux avec le rachat de la 5^{ème} banque du pays par le Crédit Agricole. La Banque de Grèce a enregistré pour 2008 un flux net d'investissements français de 191 M EUR (271,1 M en 2007).

Les stocks d'investissements français représentaient en 2008 (derniers chiffres disponibles), 2,212 milliards d'euros, dont 1,290 milliard dans l'intermédiation financière, 489 millions dans l'industrie, 240 dans la construction et 149 millions d'euros dans le commerce.

Plus de 140 filiales d'entreprises françaises, groupes et PME sont implantées en Grèce, principalement autour d'Athènes et de Thessalonique, dans tous les secteurs d'activités : automobile (PSA et RENAULT), grande distribution alimentaire (CARREFOUR) et spécialisée (LEROY MERLIN, FNAC, La REDOUTE), services financiers (SOCIETE GENERALE, CAYLON, BNP PARIBAS, AXA, GROUPAMA), tourisme (ACCOR), l'industrie (ALSTHOM, LAFARGE, MICHELIN, NEXANS, RHODIA, SAFRAN, SCHNEIDER, THALES, VERITAS), l'énergie (EDF, AREVA, TOTAL) les infrastructures et transport (VINCI, CMA CGM, GEODIS, SYSTRA), la pharmacie (SANOFI AVENTIS, BIOMERIEUX, FABRE, GALDERMA), les biens de consommation (BACCARAT, BIC, L'OREAL, HERMES, SEB) et l'agroalimentaire (PERNOD RICARD, DANONE, DELIFRANCE, BEL,...).

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Horaires d'ouverture

Secteur privé : horaires classiques liés à l'activité

Administration : 8h-15h.

Commerces : Lundi, mercredi et samedi : 9h-15h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-14h30 et 17h-20h30.

Grands magasins et supermarchés : 9h - 21 heures (18h le samedi).

Banques : 8h-14h en semaine sauf vendredi de 8 h à 13h30 (fermées le samedi et le dimanche).

La relation commerciale

Dans les relations commerciales, les contacts sont presque toujours chaleureux et décontractés. Une tenue correcte est recommandée mais le port de la cravate n'est pas obligatoire l'été.

La langue officielle est le grec moderne. De nombreux commerçants et chefs d'entreprises pratiquent l'anglais. Dans ce pays à mi chemin entre l'Europe et l'Orient, les rapports humains et personnels jouent un rôle important dans la relation commerciale. Les Français sont toujours bien accueillis.

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Les partenaires commerciaux sont libres de stipuler les délais de paiement qui conviennent à leur secteur d'activité et à leur politique commerciale. Un mode de paiement courant est le chèque bancaire, endossable plusieurs fois, et souvent utilisé comme une traite entre entreprises (ce mode de paiement connaît des difficultés avec la crise et n'est pas recommandé).

En général, les paiements peuvent être fixés à réception des marchandises ou de la facture (paiement au comptant). Ce mode de paiement est assez fréquent pour les marchandises importées.

Les banques grecques ont pris du retard sur l'application de « Bâle II » : le délai de crédit fournisseur de 90 jours n'est pas respecté (les paiements se font à 180 jours ou plus).

L'affacturage est très utilisé. Le coût des services varie entre 10 à 15 % du montant de la créance. Plusieurs banques dont les banques françaises : Emporiki Bank (groupe Crédit Agricole), Geniki Bank (groupe Société Générale), BNP-Paribas, possèdent leur filiale d'affacturage.

Règles de communication lors des contacts professionnels et personnels

Même si la plupart des Grecs parlent une, deux ou trois langues étrangères, investir personnellement dans la langue permet de créer des contacts de meilleure qualité et de comprendre de nombreuses subtilités culturelles. Le respect mutuel s'en trouve grandi.

Pour approfondir avec UBIFRANCE

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.
- **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE ou du Service Economique (adresser les demandes à).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE ou le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Mission Économique

Adresse : 2 rue Michalakopoulou
ATHENES 11528
GRÈCE

Rédigée par : Marie-José KOTSOVASSILIS
Revue par : Michel BAUZA

Version originale du 2 novembre 2009
Version du 6 mai 2010

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REVENDU.